

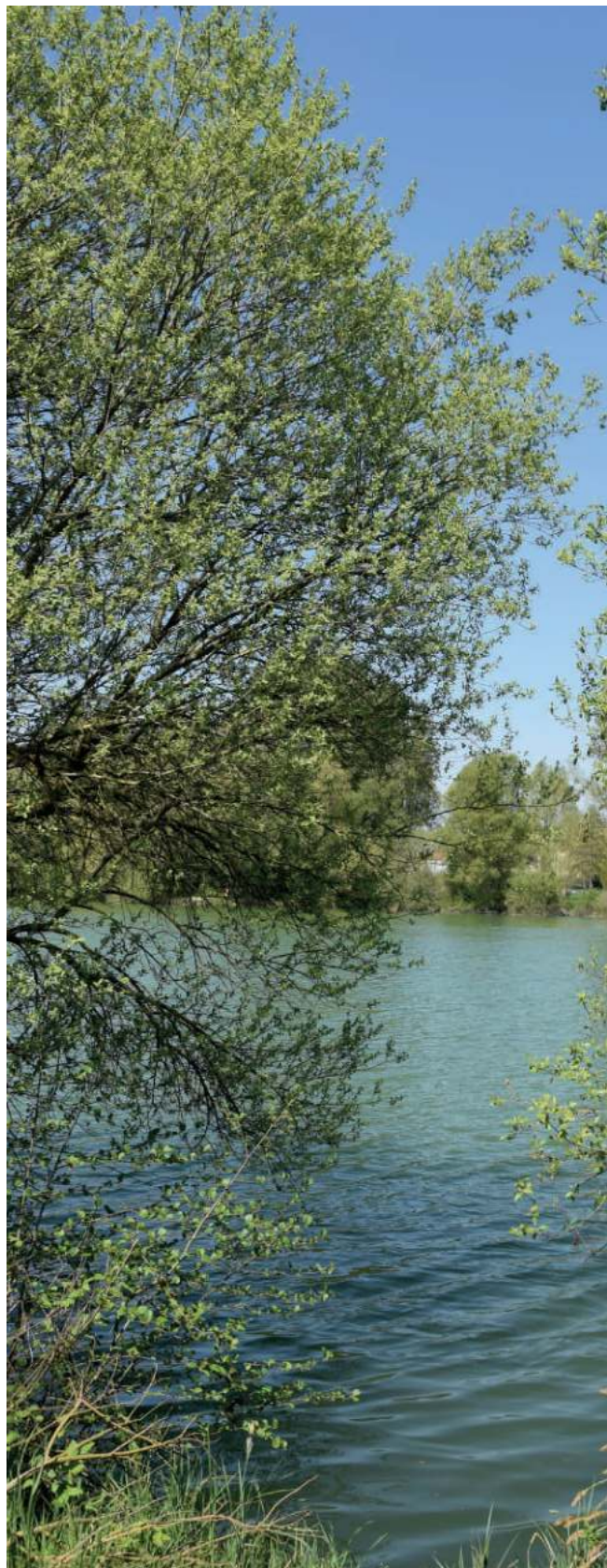
JANVIER 2023 - NUMÉRO HORS-SÉRIE

LES TEMPS D'ARGŒUVES



Argœuves
Village

SOMMAIRE



Page 1

Le mot du maire

Page 2

La parole aux associations

Page 7

La vie municipale

Comptes-rendus

Évènements 2022

Travaux réalisés et à venir

Page 19

Calendrier Trinoyal

Page 21

**Calendrier des déchets
verts**

Page 22

Etat civil et contact



Je vous présente tous mes vœux de santé, de prospérité pour l'année 2023, soit-elle meilleure que 2022 en tout point.

Le conseil municipal et moi-même vous attendent nombreux le samedi 7 janvier à 18 heures 30 à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux, de nombreuses informations vous seront communiquées. Alors à samedi !

Le Maire

François Gourguechon



Les Amis de l'Église d'Argœuves

Après avoir organisé en décembre 2021 une procession mariale jusqu'à la statue de la Vierge à Argœuves, l'Association des Amis de l'Église d'Argœuves a le 2 juillet dernier préparé et animé la messe paroissiale.

L'intervention de l'Association avait pour but de fêter d'une part la Saint-Martin d'Été, et d'autre part de procéder à la bénédiction des moissons.

Dans ce cadre, l'église avait été décorée de nombreux bouquets de céréales offerts par nos agriculteurs locaux.

La messe a été suivie d'une procession jusqu'au calvaire où Don Antoine, curé de la paroisse, a de nouveau béni ce calvaire puis les moissonneuses batteuses agricoles ainsi que les agriculteurs présents. Notre curé a enfin béni les moissons. La procession s'est terminée avec la litanie des saints qui a été chantée par tous.



Bénédiction des moissonneuses



Intérieur de l'Église d'Argœuves

L'Association a de nouveau organisé le 5 décembre 2022 une procession mariale jusqu'à la statue de la Vierge à Argœuves.

La messe qui l'a précédée préparée et animée par l'Association a été célébrée à la seule lumière de plus de 200 lumignons et bougies disposés dans toute l'église.

L'Association espère pouvoir vous proposer au printemps une nouvelle manifestation surprise.

L'Association espère que les argœuvois y viendront nombreux.

Avec l'accord de la municipalité, l'Association des Amis de l'Église d'Argœuves a procédé à la dépose d'affiches qui avaient été agrafées sous chacune des statues pour expliquer la vie du saint ou de la sainte concernés et la symbolique de la représentation de celui ou celle-ci.

En effet, ces affiches qui avaient été réalisées il y a déjà plusieurs années dans le cadre de l'organisation d'une journée du patrimoine vieillissaient très mal et étaient disgracieuses au regard du décor particulièrement riche de notre église.

Ces affiches ont été remplacées par des panneaux modernes réalisés par une agence de communication à la charge de l'Association.

Ces panneaux s'intègrent parfaitement dans le décor 19^{ème} de l'église.

Le Président,
Gonzague de LIMERVILLE

Les Anciens Combattants (ACPG-CATM)

Le mot du Président et des membres du Bureau

Enfin une année où la pandémie freinée par la vaccination nous aura permis de retrouver une activité normale et où la célébration de nos combattants, anciens et actuels, aura pu se dérouler dans son intégralité :

- Réunion de bureau le 22 janvier 2022 : Cette réunion de remise des comptes de l'année 2021 et de paiement des cotisations et calendriers, s'est effectuée sous la présidence de Monsieur Dechoz Président Cantonal.

- Assemblée générale du 16 mars : Après la présentation des comptes de l'année 2021 par notre président M Jacques Nicolas et notre trésorier M De Limerville et en présence de M Dechoz et de Mme Autin représentant la commune, il a été procédé à l'élection d'un nouveau président M Michel Gérard, en remplacement de M Nicolas partant dans le sud de la France, et d'une Vice-Présidente Mme Maryse Raux.

- Réunions cantonales des 14 avril, 29 mai et 29 juin : Les réunions étaient organisées par le président cantonal en présence des membres des différentes sections.

- Congrès cantonal du 29 avril à Picquigny : La séance de travail s'est déroulée sous la présidence de M Dechoz après le rassemblement aux monuments aux morts et la remise de médailles militaires. Le congrès s'est terminé par un repas dansant.

- Célébration de la victoire du 8 mai, de l'Appel du 18 juin et de la commémoration du 11 novembre : Discours de Monsieur le Maire et du Président de la section au Monument aux Morts après des défilés accompagnés de la fanfare. A l'issue des cérémonies,

un apéritif a été organisé par la commune ou la section pour les personnes présentes.

- Commémoration des Batailles de la Somme le 4 juin à Breilly: Cérémonie à la Stèle de la 13ème Division Blindée suivie d'un vin d'honneur.

- Pèlerinage à Notre Dame de Lorette le 16 octobre: Cérémonie consacrée au 45ème anniversaire du retour des cendres du soldat inconnu de la guerre d'Algérie et au 60ème anniversaire de la fin de la guerre. Cette cérémonie organisée par l'association départementale du Pas-de-Calais, en présence de nombreuses personnalités, a été représentée par 85 personnes de la section d'Ailly-sur-Somme – Flixecourt dont une vingtaine de porte-drapeaux qui ont ainsi rejoint plus de mille porte-drapeaux venus de toute la France.

Ayons une pensée pour tous nos soldats décédés cette année et plus particulièrement Michel Gaillet au sein de notre section. Souhaitons que l'année à venir soit un gage de bonne santé et de bonheur familial.

Le Président, Michel Gérard et la Vice-Présidente Maryse Raux.



Cérémonie du 18 juin



ARGOEUVES

A.C.P.G - C.A.T.M T.O.E
VEUVES



L'Amicale des Aînés d'Argœuves

Avec l'arrivée de nouveaux adhérents en début d'année 2022, le club a retrouvé un dynamisme et une ambiance festive avec l'apport d'un adhérent musicien pour animer nos après-midis.

Les contraintes sanitaires, toujours existantes, ne nous ont pas empêchés de nous retrouver pour nos repas mensuels très appréciés de nos convives. N'hésitez donc pas à venir nombreux pour profiter de cette bonne ambiance.

Ayons une pensée pour toutes les familles que la perte d'un proche a encore touchées cette année.

Les membres du bureau et les adhérents souhaitent à tous les Argœuvois et leur famille une bonne et heureuse année 2023 (surtout une bonne santé) .

Les Membres du Bureau



Body Club

Le Body Club vous souhaite une excellente année 2023.

L'année 2021/2022, toujours placée sous protocole sanitaire, n'a connu aucun évènement en dehors des cours sportifs qui ont lieu le soir du lundi au jeudi.

Des précautions ont été prises tout le long de l'année pour éviter les contaminations. C'est ainsi que les cours ont pu se dérouler sans interruption.

-Le Body club a mis en place des pré-inscriptions, afin de limiter les échanges lors des cours.

-Chaque adhérent a été prié d'amener son matériel.

-Le respect des gestes barrières et la vaccination ont été fortement recommandés.

Septembre 2022: Reprise des cours :

Lundi 19h30 Zumba avec Fanny

Mardi 19h Gym avec Didier

Mardi 20h Step avec Didier

Mercredi 18h15 Yoga avec Evelyne

Jeudi 19 h step débutant avec Didier

Jeudi 20 h gym avec Didier



Projet pour 2023 (sans dates définies pour l'instant)

-Randonnée au printemps

-Fête de fin d'année en juin.

-Matinée sportive ouverte à toute personne voulant découvrir les activités proposées (en mai ou juin).

L'objectif du Body Club est de maintenir l'excellent niveau des cours et on peut se féliciter, encore cette année, du nombre d'adhérents.

Nous vous souhaitons à nouveau une très bonne année et surtout de rester en bonne santé.

Les membres du bureau :

Catherine H, Catherine D, Catherine D, Claudia, Joël, Martine, Maryse, Mireille, Valérie

Association Sports et Loisirs Argœuvois



L'équipe de l'Association vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, et que tout aille pour le mieux à chacun et chacune.

En juin 2022 nous avons terminé l'année avec 23 participants avec nos fidèles du Pilates.

A la rentrée de l'année 2022/2023 nous avons 24 inscriptions.

Nous espérons pouvoir organiser notre sortie annuelle au mois de mai ou juin 2023.

Cela fait 3 ans que nous reculons cette escapade, COVID et raison personnelle.

Christiane Bedin et son équipe

Je tiens à remercier toutes les personnes du témoignage de sympathie et de réconfort de votre présence au deuil d'Alain.

Argœuves No Kill



L'année 2022 s'achève et une troisième année débute pour l'association.

La venue d'un garde-pêche assermenté sera bientôt officialisée, les démarches étant en cours avec la préfecture. Que cette année soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges tant sur le plan halieutique qu'humain.

Bonne année à toutes et tous,

GORSE Nicolas 06 20 40 11 54

PAULMIER Benoît 06 13 40 81 41



Float tube sur l'eau

La médiathèque

Toujours plus de nouveautés à la médiathèque !

En 2022, la médiathèque s'est enrichie de **220 documents** (Adulte, Ado, Jeunesse) financés par un budget communal, intercommunal mais également grâce à un don de l'Association de la Bibliothèque Médiathèque Argœuvoise. Un grand merci à eux pour ce cadeau qui profitera à tous !

L'autre nouveauté de 2022 est l'acquisition de **19 jeux de société** (grâce à ces mêmes financeurs). Ces jeux intégreront le fonds qui s'enrichira d'années en années. Pour en bénéficier, il suffit de vous inscrire à la médiathèque, c'est **GRATUIT**.



Atelier couture

Les autres chiffres de la médiathèque c'est :

- 18 nouveaux inscrits
- 13 animations à destination de différents publics
- 172 personnes qui ont assisté aux animations
- 17 chèques-livre donnés

Dernièrement a eu lieu un atelier de couture avec la création d'un tote bag (sac en tissu) avec Nadine Autin aux commandes. Une première pour elle ! Ce sont 8 couturiers du samedi qui ont été enchantés et qui en redemandent. Un autre sera organisé en 2023.

Ein décheimb'e, ch'est in espectaque ein picard que 11 geins ont érbéyé. Un moment d'échange avec Emilie Gévert et Sam Savreux autour de cette langue qui est aujourd'hui enseignée à l'école. Cette lecture a été financée par la CCNS.



Lecture et échange en picard

En 2023, les animations reprennent, à vos agendas !

- **Samedi 28 janvier à 14h30 : Atelier macramé avec Sandrine.** Venez créer un porte-clé en macramé.

Public : Ado et Adulte

- **Mercredi 22 février à 10h30 : Activité jeux avec Trinoval.** Au programme : des jeux ludiques pour apprendre à trier les déchets.

Public : Parent/Enfant

- **Samedi 25 février à 10h : Atelier DIY : fabrication de produits ménagers avec Trinoval.** Préservez la nature et votre porte-monnaie en fabricant votre lessive et nettoyeur multi-surface avec des produits simples.

Public : Adulte

Ces animations sont sur réservation au 03.22.39.26.42 ou mediathequeargoeuves@nievresomme.fr

La médiathèque c'est également des ressources numériques accessibles chez soi gratuitement : formations, musique, films, concerts, presse, albums jeunesse... Renseignez- vous !

Horaires d'ouverture :

- Mardi : 16H30 - 18H30
- Mercredi : 9H - 12H
- Samedi : 14H - 16H

Je vous souhaite à tous une merveilleuse année culturelle et ludique 2023 !

Valérie BILLOT, *Responsable de la médiathèque*

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Dans cette rubrique, vous trouverez les différents comptes-rendus de l'année 2022. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous rendre également sur le site de la commune (www.argoeves.fr) sur lequel ils sont tous renseignés et de façon plus détaillée, ou encore dans le cadre d'affichage de la mairie lorsqu'ils sont approuvés.

Compte-rendu du 21 décembre 2021

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme) applicable au 1er janvier 2022. **Les demandes d'urbanisme pourront être déposées en ligne.**

Suite à l'augmentation de la cotisation dûe au SIRDAS d'un montant de 3 571,67€, le Conseil Municipal approuve cette décision modificative afin de régler cette contribution.

Le départ d'un abonné occasionne une décision modificative sur le budget eau/assainissement d'un montant de 216,00€ afin de rembourser cet administré.

Le renouvellement du devis de l'ESAT de Flixecourt relatif aux déchets verts, d'un montant de 9 620€, est validé à l'unanimité.

Le dossier présenté par la FDE 80 relatif à la pose de prises d'illuminations temporaires dont le coût communal s'élève à 1 933€ est acté.

Des subventions exceptionnelles sont votées en cette fin d'année, à savoir :

- Amicale des aînés d'un montant de 378€ pour les frais occasionnés par la soirée beaujolais,
 - Harmonie de Saint-Sauveur d'un montant de 300€ au lieu des 900€ prévus (en raison de l'annulation des cérémonies commémoratives liées au Covid-19),
 - Madame Jade Legay, d'un montant de 500€ pour sa participation au rallye Bab El Raid à but humanitaire.
- Enfin, une participation financière de 10€ mensuels d'occupation du domaine public sera demandée au Foodtruck. En effet, ce dernier bénéficie de l'électricité de la salle des fêtes pour son fonctionnement.

Compte-rendu du 1^{er} mars 2022

Lors de la séance qui s'est tenue le premier mars, deux devis ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal. Le premier, d'un montant total de 18 535,08€ TTC, concerne l'entretien des espaces verts dans la commune par l'ESAT des "Alençons". Le deuxième, présenté par Madame Laurent, nécessaire pour la gestion des cimetières, comprend la mise à jour du logiciel prévu à cet effet, la maintenance annuelle, la téléformation et les frais de déplacements pour un total de 6 002,32€ pour la société AGEP.



Monsieur le Maire demande la remise à l'encaissement des chèques suivants :

- remboursement des tickets restaurant périmés par la société EDENRED d'une valeur de 60€
- remboursement sous forme d'un avoir de 79,79€ par Toshiba.

Ensuite, ont été approuvés l'adhésion de la commune d'Albert à la FDE80 ainsi que l'avenant à la charte du réseau intercommunal de lecture publique qui régit le temps de travail des salariés et bénévoles à 5h/semaine pour des activités spécifiques, n'entraînant aucune modification pour Mme Billot.

Monsieur Gourguechon a présenté l'**Avant Projet Sommaire** (APS) pour la réhabilitation de la Maison Fortin en médiathèque, salle associative et création de deux logements, présenté par Monsieur Manique, aux membres présents, ces derniers l'ayant validé cela permet de passer à l'étape suivante : l'Avant Projet Descriptif (APD).

Dans la continuité, le recrutement de William Sicard est proposé pour pallier la charge de travail. Ce recrutement s'effectue sur la base de 12 mois à compter du 1er mars 2022 à raison de 20h/semaine sous contrat PEC (Parcours Emploi Compétences). De plus, le ramassage des déchets sera effectué par Trinoval suite à la signature de la convention précisant le tarif des containers à disposition des professionnels locaux.

Pour finir, Madame Laurent s'est rapprochée des utilisateurs des marais pour faire le point sur les baux.

Pour ce qui est de l'Union des Pêcheurs Amiénois, la location annuelle de 3 170,67€ est fixée, la rédaction d'un avenant est en cours incluant dans son règlement intérieur les conditions souhaitées telles que la pêche de nuit. Ensuite, pour Amiens Voile, aucun loyer annuel n'est payé depuis plusieurs années mais cela compense l'absence de subvention versée (ni par la commune, ni par Amiens métropole) et enfin, le Conseil Municipal décide un montant de 200€ pour la location des 3 étangs occupés par l'association No Kill à la seule condition que la majorité des inscrits soient argœuvois.



Photo des marais communaux

Compte-rendu du 29 mars 2022

Lors de cette séance, le Conseil Municipal a approuvé et voté les comptes administratifs 2021 du service eau/assainissement, lotissement et communal.

Le service eau/assainissement est déficitaire de 8 874,00€ en fonctionnement et excédentaire de 2 039,25€ en investissement.

Le budget lotissement est déficitaire de 64 728,56€ en fonctionnement et excédentaire de 60 128,40€ en investissement.

Enfin, celui de la commune fait apparaître un déficit de 81 778,61€ en investissement et un excédent de 192 117,60€ en fonctionnement.

Vote du budget primitif 2022 - Eau/assainissement		
	Exploitation	Investissement
Dépenses	112 748,18 €	175 194,84 €
Recettes	112 748,18 €	175 194,84 €

Le Conseil Municipal accepte la location d'une tondeuse chez DOCO LOCA MOTOCULTURE d'avril à septembre 2022 au prix de 1 384,49€/mois. L'achat est évoqué mais n'est pas retenu car le coût est jugé trop élevé et les délais d'immobilisation en cas de panne trop longs.

Ensuite, sont approuvées les propositions de nom de rues en raison du passage de la fibre au sein de la commune :

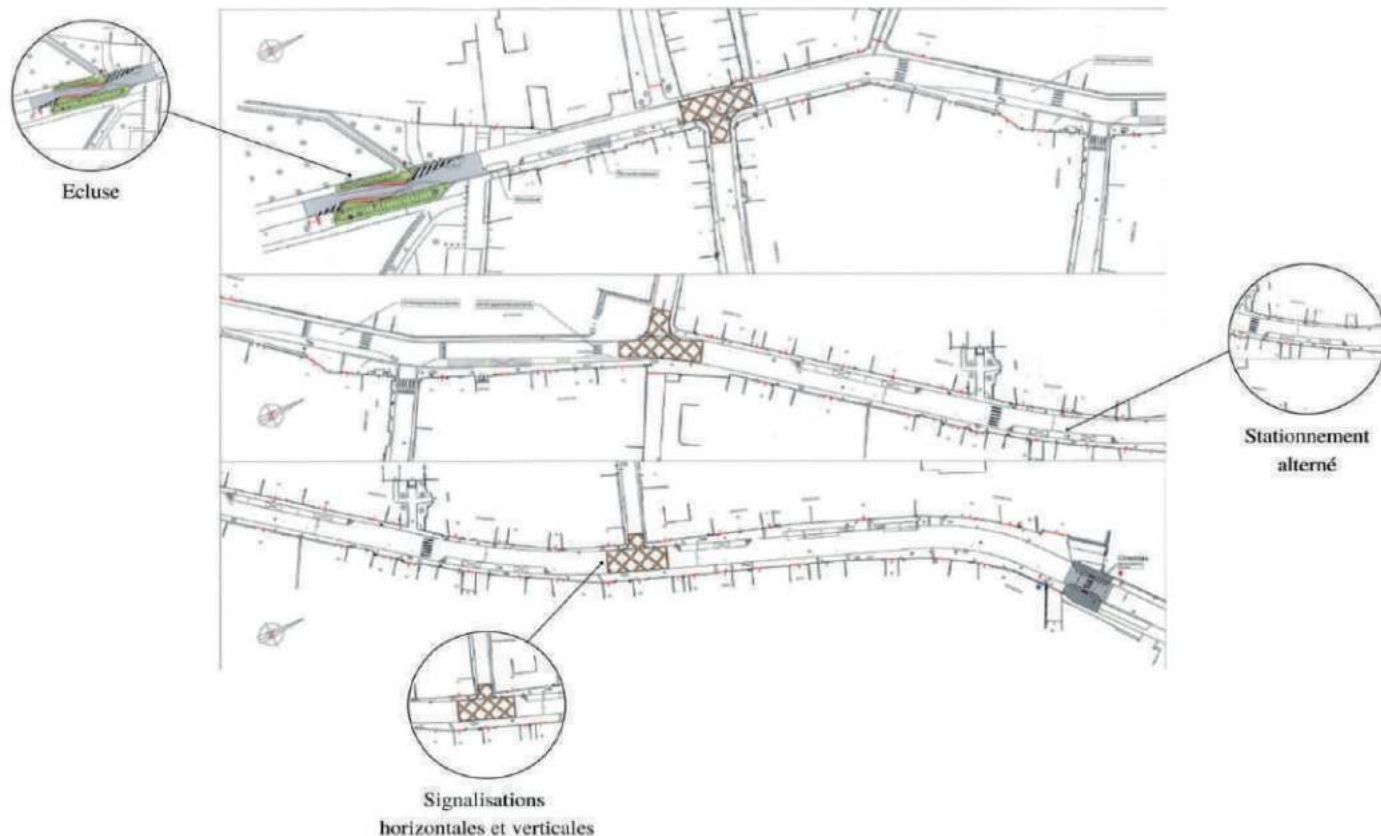
- Péage autoroute appartenant à la Sanef : Lieu-dit « Au Bon Ecu »
- Transformateur au Mont Courselle : Lieu-dit du Mont Courselle n°1
- Futur lotissement au bas du Chemin Blanc : Allée de la Vieuville n°S 1-3-5
- Les Bornes du Temps : adresse donnée en concertation avec la mairie de St Sauveur

Compte-rendu du 5 avril 2022

En ce mois d'avril 2022, les membres du Conseil Municipal se sont réunis pour valider la fiscalité directe 2022. Cette dernière reste inchangée par rapport à 2021, soit une taxe foncière sur les propriétés bâties à 36% (dont 10,46% pour la commune, le reste pour le département) et sur les propriétés non bâties de 14,47%.

Monsieur Deloffre prend la parole à la suite pour évoquer les modifications découlant du nouveau projet de la société EVIA pour la sécurisation de la Grande Rue. Vous trouverez ci-après le schéma récapitulatif des aménagements comportant :

- une écluse au niveau du cimetière
- des marquages au sol
- un stationnement alterné à l'entrée du village vers Dreuil-lès-Amiens.



Vote du budget primitif 2022 - Commune		
	Exploitation	Investissement
Dépenses	1 450 631,35 €	703 311,67 €
Recettes	1 450 631,35 €	703 311,67 €

Les investissements prévus en 2022 sont :

- columbarium
- travaux de sécurisation de la Grande Rue
- glissière dans les marais
- outillage
- armoire froide dans la salle des fêtes
- projet maison Fortin

Les subventions versées en 2022 sont :

- Associations : 800€ chacune
- Remboursement Amicale des Aînés : 378€
- Harmonie de Saint-Sauveur : 300€
- Rallye Bab el Raid : 500€
- Forain fête d'Argœuves : 700€
- Ukraine : 2 600€.

Compte-rendu du 7 juin 2022

Monsieur le Maire informe l'assemblée sur la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux qui sont fixés par l'organe délibérant, après avis du comité technique. De plus, le travail est organisé selon les différents services (administratif et technique).

La durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1 607h.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide avec l'avis du comité technique du 11 janvier 2022, d'instaurer la durée hebdomadaire de travail à 35h/semaine pour l'ensemble des agents. Ils ne bénéficieront pas de jours de réduction de temps de travail (ARTT). De plus la journée de solidarité retenue sera le lundi de Pâques. Au-delà des 35h hebdomadaires, les heures supplémentaires pourront être effectuées à la demande de l'employeur.

Une décision modificative de la commune est votée afin de rembourser l'association Amicale des aînés d'un montant de 588€ et le dédommagement de la terre agricole de Monsieur Delavierre pour un coût de 1 320€.

Le Conseil Municipal décide de transférer la compétence «mis en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques et hybrides rechargeables» à la Fédération Départementale de la Somme.

La première adjointe au maire, Madame Laurent, demande la **révision des degrés de parenté accessibles à l'achat de concession** ainsi que les tarifs qui seront fixés tels que :

- 500€ pour 50 ans dans le columbarium
- 300€ pour 50 ans pour une inhumation.

De plus, elle évoque la stérilisation des chats errants dans la commune. L'association 30 Millions d'Amis participait à 50% aux coûts engendrés par les opérations (90€ pour un mâle et 105€ femelle) mais le puçage augmente le prix. A contrario, le vétérinaire du Bois d'Ailly propose le tatouage dans l'oreille comme alternative et des prix inférieurs : 65€ pour la castration et 85€ pour l'ovariectomie.

Ces deux points sont votés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Le Maire propose à l'assemblée le contrat d'apprentissage de Flora Dupontreué pour un Master Journalisme de 2 ans.

Dans le cadre du passage de la fibre, Monsieur Gourguechon est sollicité pour nommer la route située à la ZAC Les Bornes du Temps, comprise entre les territoires de Saint-Sauveur et d'Argœuves. Le Conseil Municipal nomme cette route «Chemin du Moulin» pour la partie située sur le territoire communal.

Monsieur Michel Gérard a remis sa démission en qualité de 4ème adjoint au Conseil Municipal.

Vote du budget primitif 2022 - Lotissement		
	Exploitation	Investissement
Dépenses	57 784,27 €	57 784,27 €
Recettes	158 409,32 €	57 784,27 €

Compte-rendu du 28 juin 2022

Pour répondre à la problématique autour de l'attribution des concessions de cimetière, Madame Laurent expose à l'ensemble du Conseil Municipal de limiter les achats aux habitants d'Argœuves et à leurs enfants. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

A partir du 1er juillet 2022, la réforme des règles de publicité impose la publication des actes officiels dont le compte-rendu qui devient le procès verbal. Toutefois, les communes de moins de 3 500 habitants peuvent y déroger.

La municipalité souhaite conserver l'affichage papier de ce dernier, l'obligation réside sur la mise en ligne sur le site communal des délibérations prises par le Conseil Municipal.

Ce jour, la **suppression des avantages communaux suite aux impayés** a été validée. En effet, les membres présents ont pris la décision de limiter les accès dès 2 factures non réglées, à savoir : la location de la salle des fêtes, le colis de fin d'année, le repas communal, l'apéritif dînatoire et la fête des mères. En cas de persistance, ce sont les avantages alloués aux enfants qui seront retirés (Pâques, Halloween, Noël).

Ensuite, à la demande de la trésorerie de Doullens, la nomenclature M57 abrégée sera mise en place pour la commune et ses budgets à partir du 1er janvier 2023.

Point évoqué également : la révision du projet médiathèque jouxtant la mairie. Monsieur Gourguechon explique que des subventions à hauteur de 70 à 80% du coût HT des travaux peuvent être allouées. Ces dernières sont exceptionnelles et elles impliquent de **remettre à plus tard les logements PMR**. Cette décision ne fait pas l'unanimité, nous comptons 11 voix pour et 4 abstentions.

Dans le prolongement des travaux, le devis auprès de la société WEILL relatif à la pose d'une barrière aux marais pour sécuriser les lieux d'un montant de 11 659,20€ a été retenu.



Columbarium et jardin du souvenir

Compte-rendu du 13 septembre 2022

Lors de cette séance de Conseil Municipal, le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été fixé à 335€.

A la suite de cela, les membres présents ont adhéré au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement, d'agissement sexiste dans la fonction publique mis en place par le centre de gestion de la Somme (CGS). Une convention tripartite sera mise en place pour l'accompagnement des agents et des employeurs.

Évoquée précédemment, l'adoption de la nomenclature M57 a conduit l'ensemble du Conseil Municipal à apurer les biens de l'actif dont la liste est consultable en mairie ou sur le site internet.

Résultat de la démission de Monsieur Gérard dans ses fonctions de quatrième adjoint, il est procédé à la nomination de ce dernier. Monsieur de Limerville est alors élu à l'unanimité.

Au niveau du personnel, la titularisation en qualité d'adjoint territorial de Madame Caupin est validée par les membres suite à son stage d'intégration catégorie C.

Puis pour clore cette réunion, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une rencontre autour du projet médiathèque a eu lieu le 1er septembre 2022 avec les représentants de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), de la Bibliothèque Départementale de la Somme (BDS) ainsi que la Communauté de Communes Nièvre et Somme (CCNS). Le but étant de rechercher les pistes de financement maximales au niveau des subventions.

NOUS NOUS SOMMES RETROUVÉS

Même si le Covid-19 fait toujours partie de notre quotidien, nous n'avons pas raté une occasion de nous rencontrer cette année.

Comme à son habitude la commune met un point d'honneur à la convivialité et à la bonne entente au sein du village, et pour preuve, de nombreuses animations et activités vous ont été proposées tout au long de l'année.



Guerrières roses au château



Cérémonie du 11 novembre



Table du repas communal

Vous avez été nombreux à apprécier le repas communal qui s'est tenu à la rentrée de septembre, avec un menu concocté par *Les Marais* de Moreuil, et qui a séduit près de 90 convives. Sous un air musical, nous avons pu partager de bons moments et de bons échanges. Mais vous avez été encore plus nombreux à l'occasion de la fête locale ! Un succès rencontré chaque année avec différentes festivités étalées sur les 2, 3 et 4 juillet. Elles vous ont fait venir en grand nombre, entre amis et/ou en famille. En effet, c'est autour du buffet servi pour le lancement de la fête que nous nous sommes réunis à plus de 100 argœuvois pour marquer ce début du mois de juillet. La Rue d'Amiens s'est vue parcourir par de nombreux chalands à l'occasion de la réderie, des stands divers et variés étaient disposés exposant ainsi jouets, vêtements et décorations. Quant aux enfants, c'est à la place de la salle des fêtes que nous les avons laissés s'adonner à la pêche aux canards ou aux tours de manège.

La municipalité a également été contente et fière de voir que la population se réunissait pour des bonnes causes en cette fin d'année. Parmi elles, le samedi 1er du mois d'Octobre rose. Ce dernier est un rendez-vous annuel qui permet de communiquer autour de la sensibilisation au dépistage et au cancer du sein.

A l'initiative d'Amélie Maupin et de Myriam Sacleux-Lemoine, les commerçants aillygeois se sont regroupés pour la première fois (qui n'est pas la dernière !) pour récolter des fonds pour la recherche. Cette journée a débuté avec une marche de 7 km autour d'Argœuves et qui a été suivie par différents stands de vente (gâteaux, vêtements, fleurs...). D'autres emplacements étaient dédiés au bien-être, proposant de la pose de vernis ou encore tous types de massages ainsi qu'à l'autopalpation.

Enfin, c'est un défilé de mode qui s'est tenu dans l'après-midi, mettant en avant des femmes qui ont, ou qui ont eu, le cancer du sein. Un moment riche en émotions et un plaisir pour les yeux ! Les bénéficiaires de cette première édition des Guerrières roses se sont élevés à environ deux millions d'euros.

Ensuite est venu le Téléthon. Comme chaque année, vous avez pu apprécier les confections gourmandes de Madame Autin. Crêpes, gaufres ou les délicieuses confitures, il y en avait pour tous les goûts. Toutes ces créations sont en vente lors des événements communaux, des marchés mais aussi lors de la vente de repas à emporter. Ce long travail a été couronné de succès en amassant 5 790€ (somme collectée avec la commune de Saint-Sauveur).

Nous avons célébré son premier anniversaire en septembre : le marché s'est installé dans notre village, place de la salle des fêtes, les premiers et troisièmes mercredis de chaque mois. Quoi de mieux pour se retrouver et profiter d'étals variés? En vous y rendant vous rencontrerez nos fidèles exposants : Matthieu et son bar ambulant, Nicolas et Marie et leurs produits en vrac, Edouard et son miel, ou encore Amandine et Laurent et leurs saumons, Monsieur Géron et ses produits «boucherie/traiteur», *Douceurs de Lanches*, la crèmerie *Les p«lait»sirs de Fauvette*, etc. Vingt exposants sont présents sur le marché alors ... à vos sacs et cabas, le marché vous attend !

Et personne n'est mis de côté ! Les plus jeunes aussi ont pu participer aux différentes manifestations. Chasse aux œufs de Pâques, défilé d'Halloween, arbre de Noël, les enfants ont mis à contribution leur énergie débordante pour s'amuser et faire vivre le village.

Des animations ont jalonné l'année et ces dernières ont réuni environ une quarantaine de jeunes. Avec un panier, un costume ou des étoiles dans les yeux face au Père Noël, les enfants ont été gâtés. Nous mettons un point d'honneur pour leur faire passer de bons moments et nous adapter à leurs envies.

D'autres animations les ont mis en scène comme au spectacle de la fête des mères. La troupe Cirqu'onflexe a tenu une représentation «Tic Tac Hop» avec des numéros en interaction avec le jeune public, qu'ils ont réitéré à l'Arbre de Noël avec «Keskidu» qui s'est tenu en fin d'année. Ce sont de bons moments marqués par les rires des petits et grands et des souvenirs gravés dans la mémoire.

Dans le but de prolonger cette lancée, nous vous donnons rendez-vous en 2023 pour de nouveaux rassemblements, qui, nous l'espérons, vous plairont cette année encore !



Participants au défilé d'Halloween



Somme des vins au marché mensuel



Spectacle de la fête des mères

Pour ne rater aucune information sur les événements à venir en 2023 et les actualités communales, rendez vous sur notre page Facebook :



Les Temps d'Argoeuves

TRAVAUX RÉALISÉS ET À VENIR EN 2023

Parce que le bien-être dans une commune passe par son entretien, nous nous efforçons de soigner les aménagements pour optimiser la vie au sein de cette dernière.



La Vierge

Annoncés en 2022, un columbarium et un jardin du souvenir sont venus s'ajouter au sein du cimetière. La Municipalité en a commandé un nouveau, de 10 cases également, qui sera implanté courant 2023.

Pour votre sécurité, nous avons installé une glissière le long des marais, où nous constatons des comportements dangereux liés à la vitesse et à l'étroitesse de la chaussée ainsi qu'aux stationnements gênants aux abords des étendues d'eau.

A votre demande, la salle des fêtes a été équipée d'un éclairage LED détecteur de mouvements, vous offrant un confort supplémentaire lorsque vous l'utilisez.

La fibre optique vient d'être installée le 26 décembre dernier, cela vous permettra un accès plus rapide et de meilleure qualité à Internet. Nous vous conseillons dans l'immédiat de ne pas changer d'opérateur.

En 2023, les travaux de sécurisation de la Grande Rue débiteront enfin. Les devis ayant été signés récemment, ces derniers verront le jour au cours de cette année. Ces travaux permettront de ralentir les véhicules qui traversent notre commune.



Fleurissement du village



Aménagement sécuritaire à l'entrée du village

Projet phare de l'équipe municipale, la réhabilitation du corps de ferme à côté de la mairie en médiathèque et salle associative serait un pôle culturel au service de la population offrant un accès plus large aux multimédias, à la lecture et aux diverses animations.

Les plans inédits réalisés par l'architecte Jean-Louis Maniaque vous offrent une perspective de ce à quoi devrait ressembler votre future médiathèque.

Le projet initial a été modifié avec la suppression des logements pour les personnes à mobilité réduite, se tournant **essentiellement sur la médiathèque et ses activités** qui vont lui permettre d'obtenir des financements plus intéressants de la part des différents partenaires tels que la DRAC, la CCNS.

Le bâtiment, étalé sur 300m², alliera l'**identité picarde** et la **modernité** que vous pourrez retrouver d'ici sa réalisation.



Vue sur la cour intérieure



source : Jean-Louis Maniaque architecte

Façade de la médiathèque, salle associative

INFORMATIONS

• Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat- Revitalisation Rurale (OPAH-RR)

La Communauté de Communes Nièvre et Somme, en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) a lancé l'opération programmée d'amélioration de l'habitat en janvier 2022. Cette démarche s'inscrit sur 5 ans dans le but d'accompagner techniquement et d'allouer des aides financières de l'OPAH-RR pour **améliorer le confort dans votre logement**.

Pour y prétendre, il faut que vous soyez propriétaire occupant (sous condition de ressources) ou propriétaire bailleur (sans condition de ressources mais vous engageant à pratiquer un loyer maîtrisé). Ces aides peuvent prendre la forme de **subventions ou de primes** versées par l'ANAH (et la CCNS en complément) et sont cumulables avec les financements du Conseil Départemental de la Somme, de la Région ou encore des caisses de retraites. Elles ne concernent que les travaux de l'ordre des économies d'énergie, de l'adaptation au handicap et au vieillissement ou contre les habitats dégradés.

Pour connaître toutes les conditions, l'agence Page9, se tient à votre service au 06 26 84 96 81, ou par mail à ccnsopah@page9.fr, ou lors des permanences indiquées ci-dessous :

CALENDRIER DES PERMANENCES				
	PERMANENCES FIXES Dans les locaux de la communauté de communes	PERMANENCES MOBILES En mairie		
12/01/2023	9h - 12h Picquigny	9h - 11h Soues	11h30 - 13h30 Le Mesge	15h - 17h Cavillon
26/01/2023	9h - 12h Flixecourt	9h - 11h Vignacourt	11h30 - 13h30 Havemas	
09/02/2023	9h - 12h Picquigny	9h - 11h Ribaucourt	11h30 - 13h30 Fransu	15h - 17h Franqueville
23/02/2023	9h - 12h Flixecourt	9h - 11h La Chaussée Tirancourt	11h30 - 13h30 Belloy sur Somme	15h - 17h Crouy St Pierre

source : CCNS

• Nouvelle ligne 400 000 Volts, Argœuves - Petit Caux

La création d'une ligne électrique haute tension aérienne reliant Argœuves et Petit Caux consistant à renforcer la ligne 400 000 V Normandie - Hauts-de-France est un projet présenté par la société RTE. Il s'inscrit dans la **transition énergétique** et la **lutte contre le réchauffement climatique**.

Bien que la consommation énergétique soit amenée à baisser, la consommation électrique quant à elle, devrait se voir à la hausse. Et pour cause, les nouvelles mesures luttant contre les énergies fossiles et épuisables se voient remplacées par les énergies propres et renouvelables. L'électricité est une alternative qui s'observe d'ores et déjà dans nos quotidiens : voitures électriques, décarbonation...

Toutefois la ligne existante présente un déséquilibre qui risque de se creuser davantage face à la hausse de la demande. La région des Hauts-de-France importe plus d'énergie qu'elle n'exporte, contrairement à la région Normandie, il est donc nécessaire de renforcer la ligne sur notre territoire, au risque de ne pas pouvoir répondre à la demande d'ici 2035.

De nombreux moyens de vous documenter et vous exprimer sont mis à votre disposition sur le site www.rte-france.com.

Le 25 janvier 2023, de 18h à 20h, une réunion thématique autour du “milieu humain” (paysage, patrimoine, usage de loisir, santé) se tiendra à Argœuves.

Le 31 janvier 2023 une autre réunion aura lieu dans la salle des fêtes. Vous recevrez les informations complémentaires par la suite.

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET

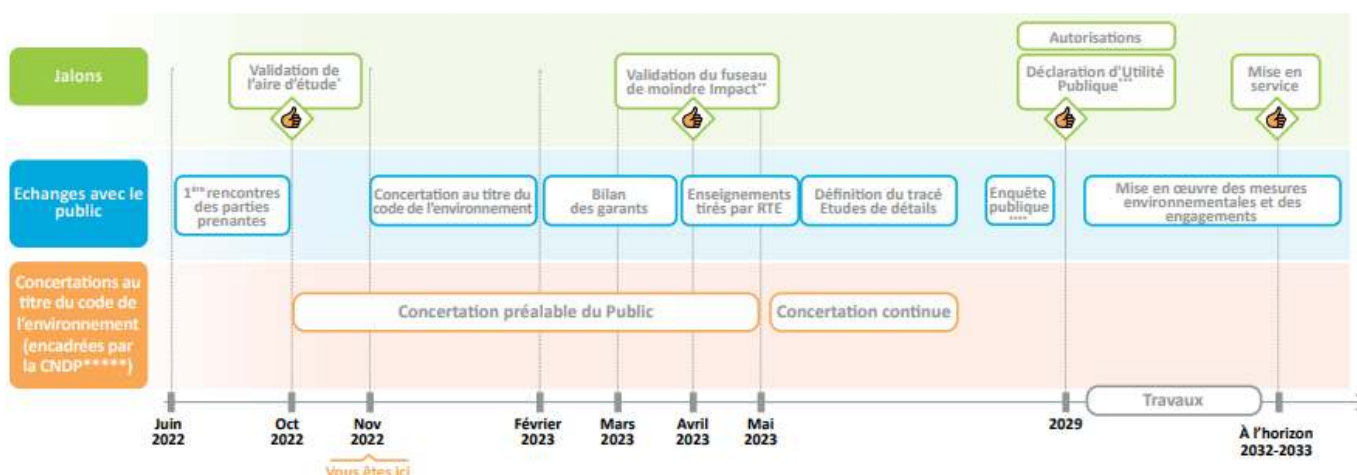
80 KM
environ de liaison électrique aérienne à construire

400 000 VOLTS
le niveau de tension de la ligne à deux circuits

6 000 MW
de capacité de transport d'électricité supplémentaire apportée par la nouvelle ligne

390 MILLIONS D'EUROS
le coût global du projet

PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET



* L'aire d'étude est définie dans le cadre de la concertation « Fontaine ». C'est une zone géographique dans laquelle pourrait s'inscrire la future liaison électrique. Elle est suffisamment vaste pour n'exclure aucune solution réaliste au plan environnemental, technique et économique.

** Le fuseau de moindre impact (FMI) est situé au sein de l'aire d'étude. Le FMI est le passage de la ligne présentant le moins de gêne d'un point de vue environnemental et social tout en assurant un bilan économique et satisfaisant.

*** La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) permet d'affirmer le caractère d'intérêt général du projet. C'est le préfet qui déclare l'utilité publique après consultation des collectivités locales et des services de l'Etat concernés par le projet.

**** L'enquête publique oscillera sur deux mois durant cette période.

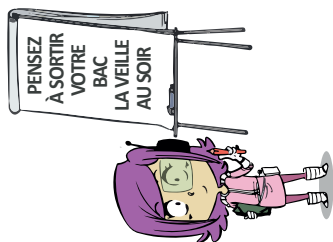
***** Commission nationale du débat public.

source : site RTE

2023

Argœuves : vos jours de collecte !

JANVIER	FEBRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Di 1 Nouvel An	Me 1 JM du compliment	Me 1 JM du compliment	Sa 1 Jf de la blague	Lu 1 Fête du travail	Je 1
Lu 2	Je 2	Je 2	Di 2	Ma 2	Ve 2
Ma 3	Ve 3	Ve 3	Lu 3	Me 3	Sa 3
Me 4	Sa 4	Sa 4	Ma 4	Je 4 JM Star Wars	Di 4 Fêtes des Mères
Je 5	Di 5 Fête des Grands-Mères	Di 5 Fête des Grands-Mères	Me 5	Ve 5 JM de l'Environnement	Lu 5
Ve 6	Lu 6	Lu 6	Je 6	Sa 6	Ma 6
Sa 7	Ma 7	Ma 7	Ve 7	Di 7	Me 7
Di 8	Me 8	Me 8	Sa 8	Lu 8 Victoire 1945	Je 8
Lu 9	Je 9	Je 9	Di 9 Pâques	Ma 9	Ve 9
Ma 10	Ve 10	Ve 10	Lu 10 Lundi de Pâques	Me 10	Sa 10
Me 11	Sa 11	Sa 11	Ma 11	Je 11	Di 11
Je 12	Di 12	Di 12	Me 12	Ve 12	Lu 12
Ve 13	Lu 13	Lu 13	Je 13	Sa 13	Ma 13
Sa 14 St Valentin	Ma 14	Ma 14	Ve 14	Di 14	Me 14
Di 15	Me 15	Me 15	Sa 15	Lu 15	Je 15
Lu 16	Je 16	Je 16	Di 16	Ma 16	Ve 16
Ma 17	Ve 17 St Patrick	Ve 17 St Patrick	Lu 17	Me 17	Sa 17
Me 18	Sa 18	Sa 18	Ma 18	Je 18 Ascension	Di 18 Fêtes des Pères
Je 19	Di 19	Di 19	Me 19	Ve 19	Lu 19
Ve 20	Lu 20	Lu 20	Je 20	Sa 20	Ma 20
Sa 21 JM des câlins	Ma 21	Ma 21	Ve 21	Di 21	Me 21 Fête de la Musique
Di 22	Me 22	Me 22	Sa 22	Lu 22	Je 22
Lu 23	Je 23	Je 23	Di 23	Ma 23	Ve 23
Ma 24	Ve 24	Ve 24	Lu 24	Me 24	Sa 24
Me 25	Sa 25	Sa 25	Ma 25	Je 25	Di 25
Je 26	Di 26	Di 26	Me 26	Ve 26	Lu 26
Ve 27	Lu 27	Lu 27	Je 27	Sa 27	Ma 27
Sa 28	Ma 28	Ma 28	Ve 28	Di 28 Pentecôte	Me 28
Di 29	Me 29	Me 29	Sa 29	Lu 29 Lundi de Pentecôte	Je 29
Lu 30	Ma 30	Ma 30	Di 30	Ma 30	Ve 30
Ma 31	Ve 31	Ve 31	Me 31	Me 31	

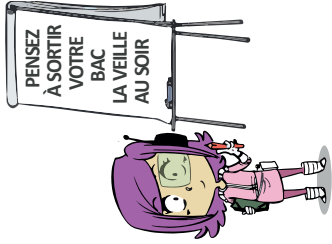


NOUS CONTACTER
03 22 90 36 60
contact@trinoyal.fr

Plus + d'infos SUR LE TRI DES DÉCHETS
www.trinoyal.fr

Argœuves : vos jours de collecte !

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Sa 1	Ma 1	Ve 1	Di 1 Fête des Grands-Pères	Me 1 Toussaint	Ve 1
Di 2	Me 2	Sa 2	Lu 2	Je 2	Sa 2
Lu 3	Je 3	Di 3	Ma 3	Ve 3 JM de la gentillesse	Di 3
Ma 4	Ve 4	Lu 4	Me 4	Sa 4 JM du bon sens	Lu 4
Me 5	Sa 5	Ma 5	Je 5	Di 5	Ma 5
Je 6	Di 6	Me 6	Ve 6 JM du sourire	Lu 6	Me 6
Ve 7	Lu 7	Je 7	Sa 7	Ma 7	Je 7
Sa 8	Ma 8	Ve 8	Di 8	Me 8	Ve 8
Di 9	Me 9	Sa 9	Lu 9	Je 9	Sa 9
Lu 10	Je 10	Di 10	Ma 10	Ve 10	Di 10
Ma 11	Ve 11	Lu 11	Me 11	Sa 11 Victoire 1918	Lu 11
Me 12	Sa 12	Ma 12	Je 12	Di 12	Ma 12
Je 13	Di 13	Me 13	Ve 13 JM de l'œuf	Lu 13	Me 13
Ve 14 Fête Nationale	Lu 14	Je 14	Sa 14	Ma 14	Je 14
Sa 15	Ma 15 Assomption	Ve 15	Di 15	Me 15	Ve 15 JM du pull de Noël
Di 16	Me 16	Sa 16	Lu 16	Je 16	Sa 16
Lu 17	Je 17	Di 17	Ma 17	Ve 17	Di 17
Ma 18	Ve 18	Lu 18	Me 18	Sa 18	Lu 18
Me 19	Sa 19	Ma 19	Je 19	Di 19	Ma 19
Je 20	Di 20	Me 20	Ve 20	Lu 20	Me 20
Ve 21	Lu 21	Je 21	Sa 21 JM des vers de terre	Ma 21	Je 21
Sa 22	Ma 22	Ve 22	Di 22	Me 22	Ve 22
Di 23	Me 23	Sa 23	Lu 23	Je 23	Sa 23
Lu 24	Je 24	Di 24	Ma 24	Ve 24	Di 24
Ma 25	Ve 25	Lu 25	Me 25	Sa 25	Lu 25 Noël
Me 26	Sa 26	Ma 26	Je 26	Di 26	Ma 26
Je 27	Di 27	Me 27	Ve 27	Lu 27	Me 27
Ve 28	Lu 28	Je 28	Sa 28	Ma 28	Je 28
Sa 29	Ma 29	Ve 29	Di 29	Me 29	Ve 29
Di 30	Me 30	Sa 30	Lu 30	Je 30	Sa 30
Lu 31	Je 31	Ma 31	Ma 31		Di 31



Collecte du bac jaune

Collecte du bac noir

Jours fériés

JM Journée mondiale

JJ Journée internationale

NOUS CONTACTER
03 22 90 36 60
contact@trinoval.fr

Plus + SUR LE TRI DES DÉCHETS
www.trinoval.fr


RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS


JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 D Jour de l'an	1 M Ella	1 M Aubin	1 S Hugues	1 L F. Travail	1 J Justin
2 L Basile	2 J Présentation 5	2 J Charles le Bon 9	2 D Rameaux	2 M Boris	2 V Blandine
3 M Geneviève	3 V Blaise	3 V Guénoël	3 L Richard	3 M Phil.,Jacq 18	3 S Kévin
4 M Odilon	4 S Véronique	4 S Casimir	4 M Isidore	4 J Sylvain	4 D F des Mères
5 J Edouard	5 D Agathe	5 D F des grands-mères	5 M Irène 14	5 V Judith	5 L Igor
6 V Mélaïne	6 L Gaston	6 L Colette	6 J Marcellin	6 S Prudence	6 M Norbert
7 S Raymond	7 M Eugénie	7 M Félicité	7 V Vendredi Saint	7 D Gisèle	7 M Gilbert 23
8 D Epiphanie	8 M Jacqueline 6	8 M Jean de Dieu 10	8 S Julie	8 L VICTOIRE 45	8 J Médard
9 L Alix	9 J Apolline	9 J Françoise	9 D Pâques	9 M Pacôme	9 V Diane
10 M Guillaume	10 V Arnaud	10 V Vivien	10 L L de Pâques	10 M Solanga 19	10 S Landry
11 M Pauline	11 S N-D Lourdes	11 S Rosine	11 M Stanislas	11 J Estelle	11 D Barnabé
12 J Tatiana	12 D Félix	12 D Justine	12 M Jules 15	12 V Achille	12 L Guy
13 V Yvette	13 L Béatrice	13 L Rodrigue	13 J Ida	13 S Rolande	13 M Antoine de P.
14 S Nina	14 M Valentin	14 M Mathilde	14 V Maxime	14 D Matthias	14 M Elisée 24
15 D Rémi	15 M Claude 7	15 M Louise 11	15 S Paterne	15 L Denise	15 J Germaine
16 L Marcel	16 J Julienne	16 J Mi-Carême	16 D Benoît	16 M Honoré	16 V J-François
17 M Roseline	17 V Alexis	17 V Patrice	17 L Anicet	17 M Pascal 20	17 S Hervé
18 M Prisca	18 S Bernadette	18 S Cyrille	18 M Parfait	18 J ASCENSION	18 D F des Pères
19 J Marius	19 D Gabin	19 D Adrien	19 M Emma 16	19 V Yves (15/08)	19 L Romuald
20 V Sébastien	20 L Aimée	20 L PRINTEMPS	20 J Odette	20 S Bernardin	20 M Silvère
21 S Agnès	21 M Mardi-Gras	21 M Clémence	21 V Anselme	21 D Constantin	21 M ÉTÉ 25
22 D Vincent	22 M Cendres 8	22 M Léa 12	22 S Alexandre	22 L Emilie	22 J Alban
23 L Barnard	23 J Lazare	23 J Victorine	23 D Georges	23 M Didier	23 V Audrey
24 M Fr de Sales	24 V Modeste	24 V Catherine	24 L Fidèle	24 M Donatien 21	24 S Jean-Bapt
25 M Conv.S.Paul	25 S Roméo	25 S Annonciation	25 M Marc	25 J Sophie	25 D Éléonore
26 J Paul	26 D Nestor	26 D Larissa	26 M Alida 17	26 V Bérenger	26 L Anthelme
27 V Angèle	27 L Honorine	27 L Habib	27 J Zita	27 S Augustin de C	27 M Fernand
28 S Th. D'Aquin	28 M Romain	28 M Gontran	28 V Valérie	28 D PENTECOTE	28 M Irénée 28
29 D Gildas		29 M Gwladys 13	29 S Catherine	29 L L de Pentecôte	29 J Pierre,Paul
30 L Martine		30 J Amédée	30 D Souvenir des dépo	30 M Ferdinand	30 V Martial
31 M Marcelle		31 V Benjamin		31 M Visitation 22	

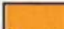
2023 - COMMUNE D'ARGOEUVES

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 S Thierry	1 M Alphonse	1 V Gilles	1 D F. grands-pères	1 M TOUSSAINT	1 V Florence
2 D Martinien	2 M Julien-Eym. 31	2 S Ingrid	2 L Léger	2 J Défunts 44	2 S Viviane
3 L Thomas	3 J Lydie	3 D Grégoire	3 M Gérard	3 V Hubert	3 D AVENT
4 M Florent	4 V J.-M.Vianney	4 L Rosalie	4 M Fr. d'Assise 40	4 S Charles	4 L Barbara
5 M Antoine 27	5 S Abel	5 M Raïssa	5 J Fleur	5 D Sylvie	5 M Gérard
6 J Mariette	6 D Transfiguration	6 M Bertrand 36	6 V Bruno	6 L Léonard	6 M Nicolas 49
7 V Raoul	7 L Gaétan	7 J Reine	7 S Serge	7 M Carine	7 J Ambroise
8 S Thibault	8 M Dominique	8 V Nativité N-D	8 D Pélagie	8 M Geoffroy 45	8 V Imm conception
9 D Amandine	9 M Amour 32	9 S Alain	9 L Denis	9 J Théodore	9 S Pierre Fourier
10 L Ulrich	10 J Laurent	10 D Inès	10 M Ghislain	10 V Léon	10 D Romaric
11 M Benoît	11 V Claire	11 L Adelphe	11 M Firmin 41	11 S ARMISTICE 18	11 L Daniel
12 M Olivier 28	12 S Clarisse	12 M Apollinaire	12 J Wilfried	12 D Christian	12 M Corentin
13 J Henri, Joël	13 D Hippolyte	13 M Aimé 37	13 V Gérard	13 L Brice	13 M Lucie 50
14 V FETE NAT.	14 L Evrard	14 J La Ste Croix	14 S Juste	14 M Sidoine	14 J Odile
15 S Donald	15 M ASSOMPTION	15 V Roland	15 D Thér. D'Avila	15 M Albert 46	15 V Ninon
16 D N-D Mt Carmel	16 M Arnel 33	16 S Edith	16 L Edwige	16 J Marguerite	16 S Alice
17 L Charlotte	17 J Hyacinthe	17 D Renaud	17 M Baudoin	17 V Elisabeth	17 D Gaël
18 M Frédéric	18 V Hélène	18 L Nadège	18 M Luc 42	18 S Aude	18 L Gatien
19 M Arsène 29	19 S Jean-Eudes	19 M Emilie	19 J René	19 D Tanguy	19 M Urbain
20 J Marina	20 D Bernard	20 M Davy 38	20 V Adeline	20 L Edmond	20 M Théophile 51
21 V Victor	21 L Christophe	21 J Matthieu	21 S Céline	21 M Prés. Marie	21 J Pierre Canisius
22 S Marie-Mad	22 M Fabrice	22 V Maurice	22 D Elodie	22 M Cécile 47	22 V Hiver
23 D Brigitte	23 M Rose de L. 34	23 S AUTOMNE	23 L Jean de C.	23 J Clément	23 S Armand
24 L Christine	24 J Barthélemy	24 D Thècle	24 M Florentin	24 V Flora	24 D Adèle
25 M Jacques	25 V Louis	25 L Hermann	25 M Enguerran 43	25 S Cath. L.	25 L NOEL
26 M Anne, Joach. 30	26 S Natacha	26 M Côme, Dam.	26 J Dimitri	26 D Delphine	26 M Etienne
27 J Nathalie	27 D Monique	27 M Vinc.de Paul 39	27 V Emeline	27 L Séverin	27 M Jean 52
28 V Samson	28 L Augustin	28 J Venceslas	28 S Simon, Jude	28 M Jacques Marche	28 J Innocents
29 S Marthe	29 M Sabine	29 V Michel	29 D Narcisse	29 M Saturnin 48	29 V David
30 D Juliette	30 M Fiacre 35	30 S Jérôme	30 L Bienvenue	30 J André	30 S Roger
31 L Ignace de L.	31 J Aristide		31 M Quentin		31 D Sylvestre

 Jours fériés

 Congés annuels

 Déchets verts - poubelle 20 Kg MAXI

 Branchages - Longueur 1,5m MAXI - ficelés

Etat civil

Décès

DOUAY Mauricette veuve BOCQUET	3 février 2022
PERET Marc	11 février 2022
MEUNIER ép. JOUY Carine	26 avril 2022
DELAVIERRE Daniel	23 mai 2022
ELOY Pascal	29 mai 2022
BEDIN Alain	30 août 2022
GAILLET Michel	23 octobre 2022
LEDET Pierre	14 novembre 2022

Mariage

DUMONT Marie-Charlotte et COCATRIX Romuald	16 avril 2022
--	---------------

PACS

AUTIN Hélène et MASSENOT Jonathan	8 juin 2022
-----------------------------------	-------------

Naissances

GARCIA Lino	6 février 2022
SOPHIE Fabio	23 mai 2022
DHEILLY Célestine	24 juillet 2022
DUCROCQ Hannah	14 octobre 2022

Contact mairie

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et mercredi : 10h30 à 12h45

Vendredi : 10h à 12h45

Pour toutes demandes d'informations et prises de rendez-vous :

Tel. 03 22 51 83 00

Courriel : mairie-argoeuves@orange.fr

Pour suivre l'actualité d'Argœuves :



Les Temps d'Argœuves

Directeur de publication : F. GOURGUECHON

Conception et réalisation : F. DUPONTREUÉ

aidée par : F. GOURGUECHON

K. CHARDON, E. DUBRUQUE, M.GÉRARD, D. GORSE, C. LAIGLE, I. LAURENT, J. LEGAY,

Tirages : 250 exemplaires

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique